

Sciences Po Strasbourg

École de l'Université de Strasbourg

MASTER
ETUDES EUROPÉENNES
ET INTERNATIONALES
(EEI)

Parcours

« Sécurité extérieure et stabilité internationale »
(SESI)

Année universitaire 2020 – 2021

1. DESCRIPTIF DES UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE)

1^{er} semestre

L'étudiant.e doit suivre obligatoirement :

1/ les 2 UE de tronc commun ;

2/ les 3 UE de son parcours ;

3/ 2 UE dites d'ouverture s'il/elle fait un stage OU 1 UE dite d'ouverture s'il/elle fait un mémoire parmi les 6 UE proposées (UE 7 à 12).

UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) DU TRONC COMMUN A LA MENTION « ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES » (EEI)

UE 1 - Actualités européennes (54 H, 9 ECTS)

Cette UE se compose de 3 cours obligatoires de 18 heures chacun :

➤ *Enjeux politiques*

Présentation

Ce cours, dispensé en français et en anglais, propose une mise en perspective réflexive de l'actualité des politiques européennes, en se fondant sur les outils des sciences sociales, et plus précisément sur la sociologie politique de l'Europe. Il se divise en 3 modules de 6 heures :

- Qui gouverne en Europe ? (Francisco ROA BASTOS)

L'Union européenne est un système de pouvoir complexe, structuré par des rapports de force à différents niveaux (transnational, national, local), impliquant des acteurs très divers. Si certains sont explicitement labellisés comme « politiques » (les gouvernements nationaux et leurs représentants, les députés européens et leurs partis...), d'autres se présentent parfois comme « apolitiques », qu'ils fassent alors reposer leur légitimité sur leur expertise (la Commission européenne et ses fonctionnaires spécialisés, les juges de la Cour de justice de l'UE, les membres du directoire de la BCE...) ou sur leur capacité à représenter certains secteurs de la société mieux que les « professionnels de la politique » (les représentants d'intérêts et lobbies, les ONG et les syndicats européens...). Alors, qui fait vraiment « de la politique » au niveau européen ? A travers différentes études de cas tirées de l'actualité récente, nous essaierons de voir concrètement qui détient sinon « le », du moins, « du » pouvoir en Europe, afin de s'interroger plus précisément sur la légitimité de ces différents pouvoirs et acteurs.

- EU politics in the Brexit era (Adam FFOULKES ROBERTS)

This class, in English, will examine the major political issues facing the EU in the 2020s against the backdrop of Brexit. During a series of short lectures, group discussions and joint analysis of academic texts and journalistic articles, we will look at the reasons for Brexit, the impact on the EU 27 and the prospects for its future development.

- L'Union européenne, Bruxelles et les jeux de pouvoir (Hans VON DER BURCHARD)

This course — taught partly in English and French, the two main working languages in Brussels — will look behind the scenes of EU institutions and daily politics in Brussels. Why are EU member states in an almost permanent power struggle with the European Commission? What is Ursula von der Leyen trying to make different with her “geopolitical

Commission”? How have the dynamics in the European Parliament changed, and how is it bargaining for more power? And how are Brexit, the rise of China, the coronavirus or inner-European challenges (rule of law, populism) influencing these processes?

Bibliographie indicative

Georgakakis Didier (dir.), *Le champ de l'eurocratie, une sociologie du personnel de l'UE*, Economica, 2012.

Kassim *et alii*, *The European Commission at the XXIth century*, Oxford University Press, 2013.

Michel Hélène, Robert Cécile (dir.), *La fabrique des européens. Processus de socialisation et construction européenne*, PUS, 2010.

Rowell Jay, Mangenot Michel (dir.), *A political sociology of the EU. Reassessing constructivism*, Manchester University Press, 2010.

Smith Andy, *Politics and the European Commission. Actors, Interdependence, Legitimacy*, Routledge, 2004.

Intervenants

Francisco ROA BASTOS (Maître de Conférences, Sciences Po Strasbourg)

Adam FFOULKES ROBERTS (Maître de Conférences associé, Sciences Po Strasbourg)

Hans von der BURCHARD (EU Reporter, Politico)

➤ **Enjeux internationaux**

Présentation

Le cours est partagé en trois modules de 6 heures :

- L'UE et la guerre au Mali (Florent POUPONNEAU)

La France mène une guerre au Mali depuis 2013 au nom de la « lutte contre le terrorisme ». Pour conduire cette guerre, la France et ses représentants déploient un intense travail diplomatique au sein de l'Union européenne pour créer des coalitions favorables à leurs intérêts et mobiliser des ressources matérielles et symboliques (des financements, des instruments, de l'expertise, de la « légitimité politique »). Mais loin d'être de simples points d'appui, les arènes européennes constituent aussi des lieux de compétitions où des calculs, des fins et des pratiques sont reconfigurés. Et en dépit des efforts diplomatiques français, cette délégation à l'UE d'une partie du « fardeau » de l'intervention militaire demeure limitée. Il s'agira de fournir des explications à cette « européanisation » de l'action contrariée.

- Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali*, Paris, Tallandier, 2014.

- Isaline Bergamaschi, Mamadou Diawara, « The French military intervention in Mali. Not exactly Françafrique but definitely postcolonial », in Bruno Charbonneau, Tony Chafer, eds., *Peace operations in the francophone world: global governance meets post-colonialism*, London, Routledge, 2014, p. 137-152.

- Frédéric Mérand, Antoine Rayroux, «The practice of burden sharing in European crisis management operations », *European Security*, 25 (4), 2016, p. 442-460.

- The EU and the global regulation of public health: lessons from the Covid-19 pandemic (Jay ROWELL)

Pandemics present particular problems for public health systems mainly built around national logics and present specific challenges to international conventions and norms. The Covid pandemic gives a unique opportunity to explore the articulation of national, European and international institutions and dynamics in a variety of fields in a crisis situation: migration and travel; data collection and analysis; relationships between power and science;

the relationship between economics and political power; intellectual property, profit and public health imperatives...

- La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au niveau européen (David SCHWANDER)

L'étude de l'approche réglementaire sur le volet répressif (criminalisation de délits) et le volet préventif (mesures préventives de la « Directive anti-blanchiment ») permet d'appréhender le cycle complet d'une politique publique allant de l'analyse des risques à la négociation internationale de normes, au développement de règles européennes (étude d'impact, proposition, adoption) et au contrôle de leur mise en œuvre à l'échelle nationale. Les mécanismes européens seront ainsi présentés d'un point de vue de praticien.

Intervenants

Florent POUPONNEAU (Maître de Conférences, Sciences Po Strasbourg)

Jay ROWELL (Directeur de recherche, CNRS)

David SCHWANDER (Administrateur, Commission européenne)

➤ *Enjeux constitutionnels*

Présentation

Le cours *Enjeux constitutionnels* permet aux étudiant.e.s de se familiariser avec l'analyse juridique des principales actualités de l'UE en tant qu'organisation d'intégration régionale. Il se compose de trois modules de 6 heures.

- Les nouveaux enjeux de la gouvernance européenne au travers du Green Deal (Frédérique BERROD)

L'objectif de ce cours est de comprendre ce que modifie le Green Deal dans la pratique décisionnelle de l'Union européenne. Ce texte est en effet la priorité de la Commission Von der Leyen et il doit être compris à la lumière des idées de relance européenne promises à l'automne 2020. Le Green Deal sera décortiqué pour en comprendre les sources juridiques et politiques et comparé à des textes législatifs et doctrinaux pour en saisir la portée et les éléments les plus novateurs. Ce cours se compose de trois séquences de deux heures chacune :

- la première séquence portera les techniques du Green Deal pour mettre en cohérence le partage des compétences et hiérarchiser les objectifs de l'UE afin de privilégier la durabilité dans toutes les politiques de l'Union ;
- la deuxième séquence portera sur la diversification des acteurs du processus décisionnel inscrite dans le Green Deal et ses conséquences sur le carré institutionnel. Elle permettra aussi de saisir les contours d'une gouvernance multi-échelles ;
- la troisième séquence portera sur une cartographie de la diversification des actes de mise en œuvre du projet politique dessiné par le Green Deal et ses conséquences sur les politiques de l'Union.

- Le rôle des administrations nationales dans la mise en œuvre opérationnelle du droit de l'UE (Didier MEYNIER)

Ce cours a pour objectif de comprendre, de manière concrète et illustrée, l'articulation entre le niveau européen et le niveau national pour ce qui concerne la mise en œuvre des actes normatifs de l'UE. Des études de textes permettront de comprendre l'articulation entre la législation de premier niveau, la législation de second niveau et les mesures nationales prises pour la réalisation des objectifs de l'UE. Les textes choisis porteront sur des sujets environnementaux en lien avec les enjeux du Green Deal repris dans le cours de Frédérique Berrod. Ce module se compose de trois séquences de deux heures chacune :

- la première séquence portera sur les techniques et outils de recherche réglementaire. Cette séquence permettra, au travers des exercices proposés, de rechercher les dossiers qui seront utilisés au cours des deux séquences suivantes ;

- la deuxième séquence portera sur la « comitologie » et la façon concrète dont les actes délégués et les actes d'exécution de l'UE s'articulent avec les textes législatifs de base ;

- la troisième séquence portera sur l'adoption des mesures nationales et la mise en œuvre concrète des politiques européennes par les administrations nationales. Après un rappel sur le recours en manquement, l'étude de procédures d'infraction permettra d'illustrer les différentes contraintes auxquelles sont confrontées les administrations nationales dans la mise en œuvre du droit de l'UE.

- L'autonomie de l'ordre juridique de l'Union européenne (Aude BOUVERESSE)
L'objectif de ce cours est de procéder à une analyse fine de la structure constitutionnelle de l'Union telle qu'elle a été récemment retravaillée et définie par la Cour de justice à travers le principe d'autonomie.

L'autonomie permet de comprendre et d'approfondir les liens qu'entretient l'Union avec ses États membres et leur rapport de forces. Elle vise aussi bien à isoler l'Union des systèmes internationaux classiques, qu'à dresser des ponts avec les États membres voire à permettre leur subordination. La jurisprudence et notamment trois avis (1/09 ; 2/13 et 1/17) seront exploités en ce sens. Ce cours de 6 heures se compose de trois séances de deux heures chacune : la première sera dédiée à l'identification des caractéristiques essentielles de l'ordre juridique de l'Union et l'objectif poursuivi à ce titre ; la deuxième séance s'attachera plus particulièrement à l'analyse de la dimension matérielle et constitutionnelle de l'autonomie ; la dernière séance permettra de mettre en évidence les gardiens de l'autonomie et particulièrement le rôle des juridictions nationales dans le cadre du mécanisme préjudiciel « clef de voûte du système juridictionnel de l'Union ».

Intervenant.e.s

Frédérique BERROD (Professeure, Science Po Strasbourg)

Didier MEYNIER (Chef du Département des formations - Directeur Mastère spécialisé Expert en affaires publiques européennes, ENA)

Aude BOUVERESSE (Professeure, Université de Strasbourg)

Coordinateur : Adam Ffoulkes Roberts

UE 2 - Actions sectorielles (36 H, 6 ECTS)

Les étudiant.e.s devront choisir 2 cours de 18 heures parmi les 4 suivants :

➤ ***Cours n° 1 : Cohésion et compétitivité économique***

Présentation

Le cours est partagé en deux modules de 9 heures. Le premier porte sur *La politique de la concurrence*. Il revient tout d'abord sur l'origine, les concepts fondamentaux et les différentes philosophies de la politique de la concurrence européenne. Il traite ensuite de l'interdiction des accords anticoncurrentiels entre entreprises (article 101 du traité) et de l'interdiction des abus pour les entreprises en position dominante (article 102 du traité), d'une part, du contrôle des concentrations et du contrôle des aides d'Etat, d'autre part. La politique de la concurrence a un impact direct et indirect sur des aspects fondamentaux de la société, tant pour les entreprises que pour les consommateurs. La portée, les méthodes et les limites de cette politique européenne sont donc des questions importantes et concrètes, souvent controversées et objet de débat. Le but du cours est double : enseigner les aspects essentiels de la pratique de la politique

de concurrence dans l'UE, tant de nature substantielle que de nature procédurale, mais aussi stimuler la discussion sur les raisons des choix législatifs et jurisprudentiels ainsi que sur les alternatives possibles. Le cours requiert la lecture de parties pertinentes de livres, de documents politiques et de décisions de la Commission européenne ainsi que des jugements de la Cour de justice de l'UE. Il exige en outre une participation en classe, notamment dans la discussion critique au sujet de questions parfois très controversées et difficiles. Le second enseignement, consacré à la *Stratégie européenne pour l'emploi*, revient sur la tentative de rééquilibrer la construction européenne en renforçant sa dimension sociale. Il retrace le processus historique ayant abouti à l'adoption d'une stratégie européenne pour l'emploi avec le traité d'Amsterdam (1997), analyse le contenu politique de cette stratégie et son fonctionnement effectif. Il questionne enfin l'influence de la récente gouvernance économique européenne (Traité budgétaire, six pack, etc.) sur les orientations de la politique sociale.

Bibliographie indicative

✓ *Stratégie européenne pour l'emploi*

Barbier Jean-Claude, *La longue marche vers l'Europe sociale*, PUF, coll. Le lien social, Paris, 2008.

Cochoy Frank, Goetschy Janine, « L'Europe sociale : créativité institutionnelle communautaire et réalités nationales », *Sociologie du travail*, n° 51, 2009, pp. 447- 460.

Conter Bernard, *La stratégie européenne pour l'emploi. De l'enthousiasme à l'effacement*, CRISP, Bruxelles, 2012.

Jorgensen Henning, Madsen Per Kongshoj (dir.), *Flexicurity and Beyond*, Copenhagen, DJOF Publishing, 2007.

Zeitlin Jonathan, « A decade of Innovation in EU Governance: The European Employment Strategy, the Open Method of Coordination and the Lisbon Strategy », *La Follette School Working Paper* n° 031 (University of Wisconsin), 2007.

Intervenants

Luigi MALFERRARI (Membre du service juridique de la Commission européenne)

Bernard CONTER (Chargé de recherche, IWEPS)

➤ **Cours n°2 : Politiques de transparence**

Présentation

La transparence est aujourd'hui à l'honneur, notamment dans les institutions européennes. Opposée au secret et à l'opacité de certaines procédures, elle est au cœur de réformes institutionnelles et de politiques censées remédier aux différents maux dont souffrirait l'Union européenne : fraudes financières et fiscales, corruption, trafic d'influence, lobbying, conflits d'intérêt... La transparence est ainsi devenue l'objectif et le moyen d'un « bon » gouvernement. Ce cours vise à analyser d'une part, les différents dispositifs et réformes visant à assurer la transparence et, d'autre part, les conséquences de ces innovations institutionnelles sur les pratiques politiques et institutionnelles. Il comprend deux parties, l'une de science politique (Hélène Michel), l'autre en s'appuyant sur le droit (Nicola Ehlermann)

Bibliographie indicative

N° 165, *Revue française d'administration publique*, « Politiques de transparence », 2018

N° 61, *Politiques européennes*, « L'Europe en transparence », 2018

Lelieur Juliette, « La place de l'Union européenne et de son futur procureur financier dans la lutte contre la corruption », in Philippe Bonfils, Laurent Mucchielli, Adrien Roux, dir., *Comprendre et lutter contre la corruption*, Presses Universitaires d'Aix Marseille, pp.89-106.

Groulx Diggs Elise, Burkett Brian & Regan Mitt, *The Regulation of Multinational Labour and Employment Practices Through a Galaxy of Norms*, 2000.

http://img.elisegroulx.com/doc/Ch21_EliseGroulxGalaxy.pdf

Picard Jean-Christophe, *La colère et le courage : plaider contre la corruption, pour une république étique*, Ed. Armand Colin, 2020

Intervenantes

Hélène MICHEL (Professeure, Sciences Po Strasbourg)

Nicola EHLERMANN (Conseillère en développement international)

➤ ***Cours n°3 : Développement durable (environnement, climat, énergie, développement)***

Présentation

Le cours est partagé en deux modules de 9 heures. Le cours est partagé en deux modules de 9 heures. Le premier porte sur *la PAC et la protection de l'environnement*. Il a pour objet de comprendre la relation conflictuelle puis légitimante entre la PAC et sa dimension environnementale. Cette compréhension s'appuie sur l'analyse des mécanismes institutionnels et juridiques de la PAC, ses différentes réformes (tout particulièrement celle en cours). Ce cours est également émaillé de questionnements et de résultats scientifiques issus de travaux de recherches récents consacrés aux sols, aux produits phytosanitaires, à la connectivité écologique, aux paiements pour services environnementaux, aux services écosystémiques ou encore à l'ingénierie environnementale et climatique. Cette approche de l'environnement permet de sonder ensemble les opportunités et les failles du modèle agricole véhiculé par la PAC. Le second enseignement se centre sur *Les politiques énergie / climat*. Après une présentation de la genèse et des grandes lignes de la politique européenne de l'énergie et du climat, il aborde des discussions thématiques structurées autour de quelques questions-clés liées à la situation énergétique de l'Union Européenne : celle-ci doit-elle promouvoir le recours à l'énergie nucléaire ? L'Europe est-elle dépendante du gaz russe ? Y-a-t-il encore une chance de limiter le réchauffement de la planète à 2°C d'ici la fin du siècle ? Par-delà les aspects théoriques, le cours cherche à analyser les dynamiques institutionnelles au Parlement, à la Commission et au Conseil afin de proposer des réponses concrètes et fondées sur les possibilités ouvertes par les traités actuels. Il intègre également le contexte international dans le cadre de la réflexion.

Intervenant.e.s

Alexandra LANGLAIS (chargée de recherche, CNRS)

Jérémy ZEITOUN (assistant parlementaire, PE)

➤ ***Cours n°4 : Affaires intérieures et citoyenneté***

Présentation

Le cours est partagé entre deux enseignements. Le premier porte sur *L'espace de Liberté, de Sécurité et de Justice* (9h), dont il analyse les défis, les mécanismes de décision et les instruments. Il fait ainsi ressortir la logique sécuritaire au centre de ce projet européen à travers l'examen des mesures de coopération judiciaire et policière en matière de gestion des frontières, ainsi que le potentiel et les limites de l'Union européenne en tant qu'acteur dans ce domaine très sensible du point de vue des compétences régaliennes des États membres. Le cours met également en évidence l'importance grandissante de la dimension extérieure de l'action de l'Union européenne en matière de sécurité intérieure. Un deuxième enseignement est consacré à *La régulation européenne des marchés financiers* (9h). Après une introduction permettant d'identifier les principaux enjeux et acteurs, l'attention portera sur l'architecture de la

régulation des marchés financiers afin de se familiariser avec la structure européenne et internationale post-crise de la régulation financière. Le cours s'intéressera ensuite puis précisément à la réglementation de la gestion d'actifs, en proposant un exercice de simulation de négociation en groupe.

Intervenants

Jörg MONAR (Recteur du Collège d'Europe)

Hugo BLUET (Chargé de mission Finance Verte, WWF)

Coordinateur : Adam Ffoulkes Roberts

UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) DU PARCOURS « SECURITE DE L'EUROPE ET STABILITE INTERNATIONALE » (SESI)

UE 3 - Actions européennes de stabilisation (36 H, 3 ECTS)

Cette UE se compose de 2 cours obligatoires de 18 heures chacun :

- *Veille stratégique et analyse des tensions internationales*

Présentation

Le cours vise à analyser et comprendre les mécanismes de décision et de mise en œuvre des réponses militaires aux crises sécuritaires contemporaines à travers l'examen des zones de tensions internationales. Il s'agit, tout d'abord, de comprendre les défis de l'option militaire et les différentes politiques de Défense notamment celles des OI (ONU, UE, OTAN, UA...), d'examiner ensuite les différentes zones de tensions internationales et de réfléchir enfin, à partir d'un cas concret, en tant que « conseiller auprès d'une grande OI ».

Bibliographie indicative

Chalmin Stéphane, *Gagner une guerre aujourd'hui*, Paris, Economica, 2013

Desportes Vincent, *La guerre probable*, Paris, Economica, 2008.

Grousset René, *Bilan de l'Histoire*, Paris, Desclée de Brouwer, 2016.

Guérivière Jean (de la), *Les Fous d'Afrique. Histoire d'une passion française*, Paris, Seuil, 2001.

Intervenant

Jean-Paul THONIER (Général de Corps d'Armée)

- *EU political, civilian and military actions* (cours en anglais)

Présentation

Depuis sa création, l'UE s'est constituée comme un acteur à part entière sur la scène internationale à travers la conduite d'activités de nature essentiellement civile. La multiplication de crises et l'émergence de nouveaux défis sécuritaires ont largement conduit l'UE à diversifier et multiplier ses capacités, structures et acteurs dédiés à la conduite d'activités civiles de gestion des crises. Aux côtés des activités de la Commission européenne et de celles conduites par les agences du domaine de l'Espace de Liberté, de Sécurité et de Justice, l'UE a mis en place une Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC), bras opérationnel de la PESC. Lancée

officiellement en 1999 et ayant déployé plus de 23 missions civiles depuis 2003, la PSDC a largement évolué afin de constituer une référence en matière de gestion civile des crises. Actuellement présente en Europe de l'Est, en Afrique et au Moyen-Orient à travers 10 missions civiles, la PSDC n'a eu de cesse de s'adapter aux variations des paradigmes sécuritaires et est devenue un outil puissant au sein de la boîte à outils sécuritaire de l'UE. Ce cours a pour objectif de repositionner la PSDC civile au sein de l'action extérieure de l'UE et de son approche intégrée des crises, en procédant à une analyse des difficultés et des lacunes de la cohérence de son action.

Intervenant

Andreas HATZIDIAKOS (Policy Officer, European External Action Service)

Coordinateur : Florent Pouponneau

UE 4 - Mutations de la sécurité (36 H, 3 ECTS)

Cette UE se compose de 2 cours obligatoires de 18 heures chacun :

➤ ***Doctrines de défense et de sécurité***

Présentation

L'objectif de ce cours est de déterminer le rôle, les fonctions et la pertinence des doctrines de défense, quel que soit leur intitulé (doctrine, concept stratégique, Livre blanc, etc.), en vigueur dans les principaux pays européens et les États-Unis au regard de leurs cultures politiques et stratégiques. Il s'agit de comparer les doctrines de l'âge bipolaire – en général assez claires et avec une perspective de long terme – avec les doctrines énoncées au cours des vingt dernières années, bien plus imprécises et développant une vision souvent à court terme.

Bibliographie indicative

Textes des doctrines : site de la NDU : <http://merln.ndu.edu/whitepapers.html>

Conesa Pierre, *La fabrication de l'ennemi*, Paris, Robert Laffont, 2011.

Desportes Vincent, *Le défi américain*, Paris, Economica, 2011.

Klein Jean, Montbrial Thierry (de), *Dictionnaire de stratégie*, Paris, PUF, 2000.

Poirier Lucien, *Des stratégies nucléaires*, Paris, Complexe, 1988.

Intervenant

Emmanuel DROIT (Professeur, Sciences Po Strasbourg)

➤ ***Sociologie et évolution de la PESC***

Présentation

Lorsqu'en 1992 le traité de Maastricht établit une politique étrangère et de sécurité commune, deuxième des trois piliers de l'Union européenne (UE), c'est la première fois depuis l'échec de la Communauté européenne de défense (CED) en 1954 que les États membres font preuve d'une volonté de s'unir politiquement. Toutefois, l'idée de transférer ou même seulement d'attribuer à l'UE des compétences régaliennes touchant au noyau dur de l'État ne s'est pas faite sans heurt. Vingt-cinq ans plus tard, l'UE reste une puissance économique qui peine à s'imposer politiquement sur la scène mondiale, prise entre d'autres institutions internationales reconnues comme plus compétentes (en particulier l'Otan) et les États membres jaloux de leurs prérogatives. Ce cours propose d'analyser l'UE en tant qu'acteur international, tant civil que militaire. Nous reviendrons d'abord sur les origines et l'évolution de la PESC (et de la PSDC

(ex-PESD) qui lui est associée), son institutionnalisation et son fonctionnement, avant de présenter son ancrage théorique dans le champ des relations internationales et les grands enjeux de sa mise en place et de sa concrétisation. Il s'agit pour les étudiants d'acquérir les connaissances théoriques nécessaires à l'évaluation des actions internationales de l'UE. L'étude de cette politique intergouvernementale particulière permet aussi de mieux comprendre les logiques et les contraintes qui pèsent sur la construction et l'intégration européennes.

Coordinateur : Florent Pouponneau

UE 5 - Économie de la sécurité (36 H, 3 ECTS)

Cette UE se compose de 2 cours obligatoires de 18 heures chacun :

- ***Privatisation and civilianisation of defence*** (cours en anglais)

Intervenant

Emmanuel de ROMEMONT

- ***Financement opérationnel et programmes industriels de la PSDC***

Présentation

Les coopérations européennes en matière de sécurité et de défense sont nombreuses et relèvent de cadres institutionnels et politiques bien établis, fondés sur la définition et la poursuite d'objectifs et d'intérêts communs. Bilatérales, multilatérales ou initiées à travers des organisations internationales, la constitution de telles coopérations s'est initialement heurtée au caractère éminemment régalien des activités opérationnelles concernées ainsi qu'au réflexe premier de préservation des capacités industrielles nationales comme fondement de l'autonomie décisionnelle et stratégique d'un Etat. Pourtant, de telles coopérations ont été rendues nécessaires du fait de la multiplication des défis sécuritaires et de la persistance des réductions budgétaires en matière de défense. Aux côtés de l'OTAN, l'UE a donc rapidement saisi l'importance de se constituer en tant qu'acteur crédible de la sécurité sur la scène internationale, aussi bien à travers la conduite d'opérations civiles et militaires, qu'à travers la constitution de coopérations dans le domaine industriel. Ce cours a pour objectif d'analyser les dynamiques internes de la PSDC ainsi que les processus décisionnels et financiers liés au lancement des opérations militaires et des missions civiles de PSDC ainsi qu'à la constitution de coopérations industrielles. Malgré un bilan plutôt positif dans l'ensemble, les difficultés persistantes dans la mise en œuvre de ces processus ainsi que les lacunes récurrentes identifiées au niveau du financement opérationnel expliquent le relatif retard de l'UE en la matière et justifient les efforts de redynamisation entrepris ces dernières années.

Intervenant

Andreas HATZIDIAKOS (Policy Officer, European External Action Service)

Coordinateur : Florent Pouponneau

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE) OBLIGATOIRE POUR LES ETUDIANT.E.S EFFECTUANT UN MEMOIRE

UE 6 - Méthodologie de la recherche en sciences sociales (36 H, 3 ECTS)

Cette UE se compose de 2 cours obligatoires de 18 heures chacun :

➤ *Analyse des données*

Présentation

Le cours se partage en deux enseignements. Le premier aborde différents aspects qui touchent à la *production et l'analyse de données en sciences sociales*. L'objectif est d'offrir un tour d'horizon des différentes méthodes de collecte d'informations et de transmettre un regard critique sur ce que peuvent et ne peuvent pas les différentes méthodes. Outre les techniques d'enquêtes classiques (observation, entretien, archives, questionnaire), cet enseignement consacre une réflexion à certains outils omniprésents (sondages, eurobaromètres). Il aborde enfin la question des données numériques et leur place dans la production de savoirs. Un second module, centré sur *les indicateurs européens des politiques publiques*, étudie les logiques à l'œuvre dans la fabrication de la commensurabilité entre les personnes, territoires, choses et flux dans l'Union Européenne. La fabrique d'indicateurs statistiques européens contribue à institutionnaliser certaines visions et divisions de la société européenne à l'exclusion d'autres. En étudiant le travail d'harmonisation statistique, les catégories qui sont produites et leurs usages, l'objectif pédagogique consiste à 1) utiliser la représentation statistique comme grille de lecture des rapports de force au sein de l'espace politique européen ; 2) étudier (sommairement) les usages politiques et les effets d'indicateurs construits sur l'hypothèse de la comparabilité des sociétés nationales ; 3) fournir aux étudiants quelques outils critiques pour décoder les statistiques européennes en s'interrogeant sur les objets qu'elles objectivent et les objets et enjeux qu'elles contribuent à rendre invisible.

Intervenants

Sébastien MICHON (Directeur de recherche, CNRS)
Valentin BEHR (Chercheur associé au laboratoire SAGE)
Jay ROWELL (Directeur de recherche, CNRS)

➤ *Accompagnement du mémoire*

Présentation

Ce séminaire a pour objectif de familiariser les étudiant.e.s ayant opté pour la rédaction d'un mémoire avec ce qui est attendu d'un.e chercheur.se ambitionnant de mener une étude rigoureuse dans le domaine des sciences sociales. L'accent sera notamment mis sur le rapport aux cadres théoriques et à la littérature disponible, la construction de l'objet, la mise en place d'une problématique originale, les méthodes utilisables dans le cadre des enquêtes de terrain, les recherches documentaires et l'argumentation.

Intervenant

Jay ROWELL (Directeur de recherche, CNRS)

Coordinateur : Jay Rowell

UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) D'OUVERTURE TRANSVERSALES A LA MENTION EEI

Les étudiant.e.s effectuant un stage choisissent 2 UE d'ouverture parmi les 6 proposées ; ceux et celles réalisant un mémoire doivent en choisir 1 parmi les 6.

UE 7 - Cultures et société européennes (36 H, 3 ECTS)

Cette UE se compose de 2 cours obligatoires de 18 heures chacun :

➤ *Constituer une culture européenne*

Présentation

Le cours est partagé en plusieurs enseignements. Il porte tout d'abord sur la *Culture et les politiques symboliques européennes*, abordée au travers de différentes thématiques : l'anthropologie des/dans les institutions européennes ; l'invention de la symbolique européenne « Drapeau » ; l'invention de la symbolique européenne « L'hymne » ; l'invention de l'héritage européen. Un deuxième ensemble d'enseignements est consacré à *L'action européenne en matière d'enseignement supérieur*. Il étudie les origines et les développements du processus de Bologne et de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES). Sont ainsi soulevés les principaux problèmes et sujets de controverses qui ont émergé dans le débat académique au cours des dix dernières années. Dans quelle mesure la Commission européenne est-elle parvenue à piloter un processus initié comme intergouvernemental et parallèle à l'Union européenne ? Comment les diverses initiatives du processus de Bologne conjurent les tensions entre des orientations politiques rivales, plus ou moins centrées sur l'utilité économique de l'université ? Quels projets et instruments ont été développés dans le cadre du processus de Bologne et quels effets ont-ils produit dans les États-membres ? L'analyse de la conception et de la mise en œuvre de certains dispositifs majeurs, tels le programme d'échange ERASMUS, les standards européens d'assurance qualité ou le cadre européen des qualifications, permet d'esquisser par et comment s'exerce de l'influence politique au sein de l'EES. Un dernier module porte enfin sur *la politique culturelle transfrontalière et européenne de la Région Grand Est*. La création de la Région Grand Est, en janvier 2016, a été le point de départ d'un travail important de (re)définition des objectifs et moyens d'action des politiques régionales. En matière de Culture, comme dans tout autre domaine, il s'agit dorénavant de tenir compte des réalités historiques et actuelles de chacun des territoires alsacien, lorrain et champ-ardennais, tout en répondant aux défis et potentiels nouveaux qui résultent du passage à l'échelle du Grand Est. Ce dernier étant l'unique région française à partager une frontière avec désormais quatre pays voisins, la dimension transfrontalière et européenne est la parfaite illustration de cette nouvelle ambition. A travers une présentation de la politique culturelle transfrontalière et européenne, ce module permet d'étudier un cas pratique du développement et de la mise en œuvre d'une politique régionale à l'échelle du territoire du Grand Est.

Bibliographie indicative

✓ *Culture et politiques symboliques européennes*

Anderson Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, la Découverte, 2002.

Foret François, *Légitimer l'Europe. Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

Shore Cris, *Building Europe*, London – New York, Routledge, 2000.

✓ *L'action européenne en matière d'enseignement supérieur*

Corbett Anne, *Universities and the Europe of Knowledge. Ideas, Institutions and Policy Entrepreneurship in European Union Higher Education Policy, 1955-2005*, Palgrave-Macmillan, 2005.

Garcia Sandrine, « Réformes de Bologne et économicisation de l'enseignement supérieur », *Revue du Mauss*, n° 33, 2009, p.154-172.

Gornitzka Ase, Chou Meng-Hsua, [Introduction] *Building the Knowledge Economy in Europe New Constellations in European Research and Higher Education Governance*, Edward Elgar Publishing, 2014.

Intervenants

Adam FFOULKES ROBERTS (Maître de Conférences associé, Sciences Po Strasbourg)

Krzysztof KOWALSKI (Maître de Conférences, Université de Jagellonne)

Mischa SCHMELTER (Chargé de mission, Région Grand Est)

➤ ***Faire société européenne***

Présentation

Le cours est partagé en deux modules. Le premier s'intitule *Faire société européenne par le sport*. Il propose d'abord de saisir les usages européistes du sport dans le cadre de la politique de communication de l'UE et d'un processus d'européanisation informelle. A partir de l'analyse des « trois Europe » (UE, Conseil de l'Europe et mouvement sportif européen), il présente ensuite un rapide tour d'horizon de « l'Europe du sport » (principaux acteurs, institutions, politiques sportives européennes) et de ses enjeux actuels. Pour comprendre comment émerge l'idée de « faire société européenne » par le sport, il convient ainsi de la replacer dans un contexte d'interdépendances entre la sphère du politique et celle du sport : le recours au sport dans la construction européenne est autant le produit de transformations internes à la Communauté puis à l'UE que des mutations du sport européen et de son usage politique par les nations et les institutions européennes. Le second module s'intitule *Perspectives sur la « société européenne »*. Les études européennes ont produit de très nombreux travaux sur les institutions et la construction d'un centre politique communautaire spécifique, mais beaucoup moins sur ce que serait ou pourrait être une « société européenne ». Au travers de différentes entrées, le cours se propose de réfléchir aux conditions sociales et institutionnelles de production d'une telle société.

Bibliographie indicative :

GASPARINI (2019), « Le Conseil de l'Europe et le sport : genèse et circulation d'un modèle sportif européen », *Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe*, LabEx ENHE [en ligne], ISSN 2677-6588

GASPARINI W. (2017), *L'Europe du football. Sociohistoire d'une construction européenne*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg

GASPARINI, W., POLO J-F. (dir.) (2012), « L'espace européen du football : dynamiques institutionnelles et constructions sociales », dossier revue *Politique européenne*, n°36

GASPARINI W., TALLEU C. (Ed.) (2010), *Sport and Discrimination in Europe*, Strasbourg, Council of Europe Publishing

Intervenants

William GASPARINI (Professeur, Université de Strasbourg)
Jay ROWELL (Directeur de recherche, CNRS)

Coordinateur : Adam Ffoulkes Roberts

UE 8 - Cadres de coopération de l'UE (36 H, 3 ECTS)

Cette UE se compose de 2 cours obligatoires de 18 heures chacun :

- ***EU bilateral partnerships*** (cours en anglais en français)

Présentation

Le cours se compose de deux modules de 9 heures chacun. Premier expert national détaché au sein d'une Délégation de l'Union européenne (UE) en tant que Conseiller sécurité et contre-terrorisme auprès de l'Ambassadeur de l'UE en Tunisie, monsieur Franck PEINAUD présentera la politique publique européenne de lutte contre le terrorisme. Il illustrera son cours par de multiples aspects de la coopération bilatérale UE-Tunisie. Il précisera ainsi les principaux instruments européens utilisés dans ce contexte et détaillera le mécanisme innovant de coopération multilatérale *sui generis* du « G7 élargi ». Il abordera d'autres sujets tels que la prévention de l'extrémisme violent ou encore l'action de l'UE en matière de retour des combattants terroristes étrangers. Le second module porte sur la PESC et les partenariats bilatéraux de l'UE. Il a d'abord pour objectif de fournir aux étudiant.e.s une explication contextuelle des partenariats économiques bilatéraux et de la Politique étrangère et de sécurité commune. Il insistera ensuite sur les partenariats bilatéraux signés, et aussi, proposés.

Intervenant

Franck PEINAUD (Conseiller sécurité et contre-terrorisme auprès de l'Ambassadeur de l'UE en Tunisie)

- ***Interagency cooperation*** (cours en anglais)

Présentation

Ce cours est dédié à la principale innovation du mode opératoire international de l'Union européenne, à savoir l'établissement d'une coordination étroite et de plus en plus institutionnalisée avec les autres acteurs internationaux. Il privilégie les partenariats stratégiques établis par l'Union européenne avec l'ONU, l'OTAN et l'Union africaine.

Bibliographie indicative

Recueil documentaire *ad hoc*

Intervenant

Alexis VAHLAS (Maître de Conférences HDR, Université de Strasbourg)

Coordinateur : Florent Pouponneau

UE 9 - L'Europe en mutations (36 H, 3 ECTS)

Cette UE se compose de 2 cours obligatoires de 18 heures chacun :

➤ *État, politique et administration*

Présentation

En 2020, la grande majorité de la population mondiale vit dans un État. Entre deux rencontres avec les représentants administratifs de cet État, elle voit son quotidien influencé et régulé par des politiques publiques. L'Espace européen est singulier à cet égard : il connaît de nombreuses formes étatiques, au fonctionnement controversé, prises dans un processus de transmission de compétences à des organes communautaires. Aussi le cours aborde-t-il les trajectoires historiques des États, en insistant sur la construction des États sociaux dans les années 1950 puis leur remise en cause au tournant des années 1980. Il expose aussi de façon substantielle les différentes formes d'État, au-delà de l'homogénéisation provoquée par la fin du bloc soviétique sur le continent européen. Enfin, il interroge les politiques dites de « réforme de l'État », qui réorientent les missions publiques, leurs crédits, leurs objectifs, la nature du personnel mobilisé et le rapport aux administrés.

Ces trois enjeux entretiennent un rapport étroit avec l'élargissement de l'Union européenne – mais aussi des institutions connexes, comme la zone euro ou l'espace Schengen. En effet, l'accession à l'Union européenne est tributaire de réformes administratives, qui se sont imposées dans la plupart des États membres fondateurs et se diffusent dans les pays est-européens. Cependant, les « modèles de gouvernance » demeurent très variables et sont inégalement adoptés ou contestés d'un pays à l'autre, voire d'un territoire à l'autre. Finalement, à partir de lectures scientifiques appliquées à l'actualité ainsi que d'études de cas, l'enseignement rend compte de la nature des États européens aujourd'hui, des directions prises depuis plusieurs décennies et des manières de gouverner les populations.

Bibliographie indicative

Beck Joachim, Larat Fabrice (dir.), *Réformes de l'Etat et de l'administration en Europe – Au-delà de la nouvelle gestion publique ?* Zurich, Dike Verlag / Nomos, 2011.

Bourdieu Pierre, *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Seuil et Raisons d'agir, 2012.

Dreyfus Françoise (dir.), *L'Administration dans les processus de transition démocratique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004.

Elias Norbert, *La Dynamique de l'Occident*, Pocket, 2003.

Foucault Michel, 2004, *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard/Seuil.

Pollit Christopher, Bouckaert Gert, Randma-Liiv Tiina, Drechsler Wolfgang (dir.), *A distinctive European Model? The Neo-Weberian State*, NISPACE Press, 2009.

Intervenant

Hadrien CLOUET (Chercheur postdoctoral, CSO)

➤ *L'Europe saisie par ses élargissements orientaux*

Présentation

Au rythme de « vagues » d'élargissements successives s'étalant sur près de quarante ans, les Communautés européennes, fondées en 1992 au sein de l'Union européenne, ont radicalement changé de dimension. La « petite » Europe des Six originelle s'est progressivement muée en une organisation régionale de dimension continentale comptant aujourd'hui vingt-huit États membres. Loin d'être réductible à de simples accroissements territoriaux ou démographiques, ces élargissements ont profondément affecté la dynamique même du processus d'intégration européenne. En prêtant une attention particulière à l'élargissement dit oriental de 2004 et 2007

– le plus grand et le plus complexe de l’histoire européenne – ce cours vise à rendre compte des implications concrètes de l’intégration de nouveaux Etats membres sur l’espace politique européen. Comment l’adhésion de pays d’Europe centrale et Orientale anciennement communistes a-t-elle été préparée ? Quel a été son impact sur la configuration des institutions et politiques européennes ? Que reste-t-il de la politique d’élargissement ? Telles sont les principales interrogations auxquels ce cours entend fournir des éléments de réponse en dressant un panorama synthétique des recherches sur les élargissements de l’Union européenne.

Bibliographie indicative

Belot Céline, Magnette Paul, Saurugger Sabine (dir.), *Science politique de l’Union européenne*, Paris, Economica, 2008.

Bafoil François, Beichelt Timm (dir.), *L’européanisation d’Ouest en Est*, Paris, L’Harmattan, collection Logiques politiques, 2008.

Dehousse Renaud, Deloche-Gaudez Florence, Duhamel Olivier (dir.), *Elargissement. Comment l’Europe s’adapte*, Presses de Sciences Po, 2006.

Dakowska Dorota, Neumayer Laure (dir.), « L’Union européenne élargie. Acteurs et processus », *Politique européenne*, n° 15, vol.1, 2005.

Heurtaux Jérôme, Zalewski Frédéric, *Introduction à l’Europe postcommuniste*, Bruxelles, De Boeck, 2012.

Neumayer Laure, *L’enjeu européen dans les transformations postcommunistes. Hongrie, Pologne, République tchèque 1989-2004*, Paris, Belin, 2006.

Saurugger Sabine (dir.) « L’élargissement de l’Union européenne ou la construction d’un objet politique problématisé », *Politique européenne*, vol. 2, n° 3, 2001.

Telò Mario (dir.), *L’Union européenne et les défis de l’élargissement*, Les éditions de l’Université de Bruxelles, 1994.

Intervenant

Cédric PELLEN (Maître de Conférences, CUEJ)

Coordinateur : Cédric Pellen

UE 10 - Perspectives Est-Ouest (36 H, 3 ECTS)

Cette UE se compose de 2 cours obligatoires de 18 heures chacun :

➤ ***Connaître son ennemi - discours et représentation en temps de guerre froide***

Présentation

Après une introduction qui reviendra sur la carrière du totalitarisme comme « concept de combat » durant la guerre froide, le cours interrogera notamment la construction de la figure de l’ennemi dans les discours politiques en Pologne, de la période communiste à nos jours. Une attention particulière sera accordée à la « politique historique », c’est-à-dire à la façon dont les pouvoirs publics ont soutenu la mise en récit d’un passé national mythifié, en particulier pour la Seconde Guerre mondiale et la Shoah. Cette approche fournira des repères chronologiques sur l’histoire politique récente de la Pologne, ainsi qu’un éclairage contextualisé et attentif aux continuités entre les périodes communiste et postcommuniste sur le rapport de la société polonaise au passé, ainsi que la place du nationalisme et de l’enjeu européen dans la vie politique.

Intervenants

Valentin BEHR (Chercheur associé, SAGE)

Emmanuel DROIT (Professeur, Sciences Po Strasbourg)

➤ *Les usages du clivage Est-Ouest dans la géopolitique de l'Europe*

Présentation

Depuis 2005, l'UE connaît une renationalisation partielle du politique et des enjeux sociaux et mémoriels. Ce phénomène a nourri l'émergence d'une narration sur le projet européen d'obédience souverainiste conservatrice, s'appuyant de façon inédite sur la revendication d'une différence présentée comme insurmontable, car renvoyant à des « invariants » nationaux voire civilisationnels. Rapidement, cette évolution politique a été interprétée, dans les médias et certaines prises de positions politiques, comme relevant d'un nouveau « clivage » entre l'Ouest et l'Est de l'Europe, entre anciens et nouveaux membres de l'UE, entre la « vieille » et la « nouvelle » Europe.

Sommes-nous donc les témoins d'un « retour » au « clivage Est-Ouest » ? Les parties Est et Ouest de l'Europe seraient-elles « irréconciliables », au nom d'une différence historique et culturelle ? Pour nous interroger sur la réalité de cette interprétation, nous tenterons de dégager quels forces politiques et groupes d'acteurs ont contribué à la construction de cette narration sur le nouveau « clivage » européen. Autrement dit, qui a intérêt à une telle essentialisation de l'altérité entre l'Est et l'Ouest de l'Europe ? La consolidation de courants politiques antilibéraux n'étant évidemment pas l'apanage de l'Europe de l'« Est », nous questionnerons l'évidence d'une ligne de « clivage » géopolitique, divisant l'Ouest et l'Est du continent, masquant peut-être un différend idéologique entre courants libéraux et conservateurs dans l'ensemble des pays européens.

Le cours s'attache à dénouer ces problématiques grâce à une démarche analytique dégagée, autant que faire se peut, de toute charge normative. Pour cela, il est nécessaire de déconstruire les stéréotypes véhiculés par les médias et les narrations politiques, et de dégager les intérêts et relations de pouvoir (dans la vie politique intérieure et internationale des États européens) expliquant l'usage de discours géopolitiquement clivants. Nous tenterons également de comprendre les effets de réalité que de tels discours peuvent comporter, et les raisons pour lesquelles ils « prennent » et s'avèrent politiquement porteurs dans certains contextes.

Pour décentrer le regard, le cours rendra compte de la perception de ces questions dans les pays d'Europe centrale et orientale comme la Pologne, la Hongrie, la République tchèque ou la Bulgarie. La sociologie politique comparative, jointe aux récents développements de l'histoire connectée, permet de rendre compte des dynamiques endogènes sans pour autant figer ni surestimer les différences.

Après une introduction qui délimite et met en perspective la problématique, le cours adopte des angles d'approche ciblés : Un « bloc de l'Est », des mémoires : le nationalisme a-t-il ré-émergé après 1989 ? ; Des démocraties « démobilisées » : l'échec d'un système politique « importé » ? ; Les effets politiques de la concomitance entre la transformation du système politique et du système économique ; Corruption et anti-corruption : une problématique hautement politique ; Une émancipation culturelle vis-à-vis de l'Occident : l'exemple du féminisme et des *gender studies*... Ce cours a pour objectif de fournir des méthodes et connaissances permettant de porter un regard dépassionné et croisé sur la prétendue « division » Est/Ouest du continent. Ce faisant, il revient sur certains lieux communs de l'analyse des pays d'Europe centrale et orientale et de leur évolution depuis 1989.

Intervenante

Magdaléna HADJIISKY (Maître de Conférences, Sciences Po Strasbourg)

Coordinatrice : Magdaléna Hadjiisky

UE 11 - Médias et communication en Europe (36 H, 3 ECTS)

Cette UE se compose de 2 cours obligatoires de 18 heures chacun :

➤ *Sociologie des médias*

Présentation

Ce cours vise à éclairer l'activité journalistique et les enjeux des médias à l'heure des réseaux sociaux et du règne des GAFAs sous différents aspects, en s'appuyant sur un raisonnement sociologique et une connaissance pratique du métier. Le cours se partage en deux modules. Après une introduction discutant les débats théoriques qui traversent l'analyse des médias, le premier module développe une approche sociologique qui s'intéresse à la fois aux techniques et supports (en présentant les écueils du paradigme technologique), aux professionnels de la communication et au travail journalistique. Le second module, consacré aux mutations et enjeux des médias en France et à Bruxelles s'interroge sur les changements subis par la profession journalistique et ses conséquences sur la production de l'information. Qui et comment décide-t-on de ce qui fait « événement » ? Quel rôle les sources jouent-elles dans ce processus ? Quelles relations les institutions européennes et les médias entretiennent-ils à Bruxelles et Strasbourg ? Quelles stratégies de communication l'Europe choisit-elle pour s'adresser aux médias et aux citoyens à l'approche des élections ?

Bibliographie indicative

Aldrin Philippe, Hubé Nicolas, *Introduction à la communication politique*, Bruxelles, De Boeck, 2017.
Bourdon Jérôme, *Introduction aux médias*, Montchrestien, 2010.
Chupin Ivan, Hubé Nicolas, Kaciaf Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La découverte, 2012.
Maigret Eric, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin, 2003.
Neveu Erik, *Une société de communication ?*, Paris, Montchrestien, 2006
Neveu Erik, *Sociologie du journalisme*, La Découverte, 2013.
Rieffel Rémy *Que sont les médias ? Pratiques, Identités, Influences*, Paris, Gallimard, 2005
Rieffel Rémy, *Sociologie des médias*, Ellipses, 2015.
Riutort Philippe, *Sociologie de la communication politique*, Paris, La Découverte, 2013.
Revue : *Réseaux, Mots, Questions de communication, Les Cahiers du journalisme, Quaderni*
<http://www.surlejournisme.com/>

Intervenant.e.s

Nicolas HUBE (Professeur, Université de Metz)
Anne-Camille BECKELYNCK (Journaliste, DNA)
Nora HAMADI (Journaliste, Arte)

➤ *Professionnels et pratiques de la communication*

Présentation

Le cours est partagé entre deux enseignements de 9 heures chacun. Le premier se propose de familiariser les étudiant.e.s avec le monde et les activités de la presse européenne. Consacré, entre autres, aux acteurs clefs de la bulle bruxelloise (SPP, attachée de presse, Journalistes), au langage de la presse (on / off / background), ou encore aux stratégies de communication élaborées en période d'élections européennes, il s'attache à doter les étudiant.e.s de savoir-faire grâce à l'organisation d'ateliers pratiques (recherche d'informations, rédaction d'un communiqué de presse, etc.). Fondé sur des *cases studies*, le second enseignement cherche à

mettre au jour les ressorts stratégiques des campagnes. Il a comme objectif d'initier les étudiant.e.s à un certain nombre d'outils de communication, comme aux arcanes du système de communication bruxellois, soit du côté des Agences de communication, de PR ou de PA, soit du côté Client, ONG et fédérations d'entreprises.

Intervenant.e.s

Gauthier BAS (Managing Director, Old-Continent)
Loreline MERELLE (Journaliste, Arte)

Coordinatrice : Christine Aquatias

UE 12 - Migrations et droit de l'Homme (36 H, 3 ECTS)

Cette UE se compose de 2 cours obligatoires de 18 heures chacun :

➤ *Politique d'asile et contrôle des frontières*

Présentation

Le cours est partagé en deux modules. Le premier traite de l'asile dans une perspective juridique et, invariablement, politique, tant dans le cadre de l'Union européenne que dans le cadre national français. Il s'agit de montrer comment le Droit des réfugiés a été accueilli, approprié et adapté dans ces sphères. Ce mouvement est placé sous l'influence de grands événements internationaux et se traduit concrètement en politiques publiques. Le second enseignement porte sur une catégorie de migrants et de réfugiés récente : celle des « mineurs isolés ». Arrivant en Europe sans leurs familles, ces enfants et adolescents sont particulièrement vulnérables et relèvent, de ce fait, de la protection de l'état. Le module vise à retracer les contextes juridiques et socio-politique de la prise en charge de ces jeunes en Europe. Au travers d'exemples concrets, il montre les lacunes des systèmes d'accueil quant à l'application du droit en pratique et l'absence d'une réponse commune à ce phénomène migratoire.

Bibliographie indicative

✓ *Asile : droit et politique*

Thibaut Fleury Graff, Alexis Marie, *Droit de l'asile*, PUF, 2019 ;

Maury Suzanne, *Les politiques d'immigration et d'asile*, La documentation française, 22 juin 2016;

Brice, Pascal, *Sur le fil de l'asile*, Fayard, 2019 ;

CNDA, *Rapport d'activité 2019*;

FRA, *Update of the 2016 Opinion of the European Union Agency for Fundamental Rights on fundamental rights in the 'hotspots' set up in Greece and Italy*, February 2019 ;

FRA, *Droits fondamentaux des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants aux frontières européennes*, Luxembourg, 2020 ;

GISTI, *La procédure d'asile en France*, Paris, juin 2017 ;

Le Défenseur des droits, *Les droits fondamentaux des étrangers en France*, mai 2016 ;

LIGA, Aldo, *Les politiques migratoires en France, en Italie et en Espagne*, Etudes IFRI, 2020

Migreurop, *Atlas des migrants en Europe*, 3e édition, Armand Colin, novembre 2017 ;

Ministère de l'Intérieur, *Glossaire de l'immigration (de A à Z, toutes les définitions, tous les concepts et tous les sigles de l'immigration)* ;

OFPRA, *Rapport d'activité 2019*.

✓ *Le cas des mineurs isolés*

Carayon L., Mattiussi J. et Vuattoux A. (2018), « Soyez cohérent, jeune homme ! Enjeux et non-dits de l'évaluation de la minorité chez les jeunes étrangers isolés à Paris », *Revue française de Science Politique*, vol. 68, n°1, pp. 31-52.

Diallo T. (2015), *Moi, Thierno, migrant clandestin de 15 ans*, Strasbourg, Nuée Bleue Tchou, 184 p.

Etiemble A. et Zanna O. (2013), « Des typologies pour faire connaissance avec les mineurs isolés étrangers et mieux les accompagner », Topik. Mission de recherche Droit et Justice, vol. Convention de recherche 212.01.09.14, pp. 16.

Kobanda Ngbenza D. (2016), *Enfants isolés étrangers : une vie et un parcours faits d'obstacles*, Thèse de doctorat, Paris, l'Harmattan.

Perrot A. (2019), « Une infantilisation inévitable ? La réversibilité de l'âge chez les jeunes exilés en France », *Genèses*, vol. 2019/1, n°114, pp. 75-95.

Senovilla Hernández D. (2008), *La migration des mineurs non accompagnés en Europe*, Poitiers (e-migrinter), 216 p.

Intervenant.e.s

Tenile MASCOLO GIL (juriste spécialisée dans le Droit d'asile)

Hannes KÄCKMEISTER (Doctorant, SAGE)

➤ ***La protection européenne des droits fondamentaux***

Bibliographie indicative

Samantha Besson (éd.), *La Cour européenne des droits de l'homme après le Protocole 14*, Premier bilan et perspectives, Schulthess, 2011 ;

E. Lambert Abdelgawad et Pascal Dourneau-Josette (dir.), *Quel filtrage des requêtes par la Cour Européenne des droits de l'homme ?* éd. du Conseil de l'Europe, éd. Du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2011, 460 p. ; 2° éd. et en anglais, 2014 ;

M. Forowicz, E. Lambert Abdelgawad & I. Sevinc (dir.) *La défense des requérants devant la Cour Européenne des droits de l'Homme*, Coll. Droit et Justice n°104, Nemesis, Anthemis, 2012, 412 p.

Mikael Rask Madsen, *La genèse de l'Europe des droits de l'homme, Enjeux juridiques et stratégies d'État (France, Grande-Bretagne et pays scandinaves, 1945-1970)*, PUS, 2010.

Intervenant.e.s

Ali BAHADIR (Juriste au Greffe de la CEDH)

Satu HEIKKILIA (Lawyer at the Registry of the European Court of Human Rights)

Claudia LAM (Adviser at the Office of the Commissioner for Human Rights, Council of Europe)

Paul LEMMENS (Juge à la CEDH)

Coordinateur : Karim Fertikh

2^{ème} semestre

Quel que soit leur parcours, tou.t.e.s les étudiant.e.s :

- suivent le module de professionnalisation commun à la mention EEI ;

- effectuent un stage ou/et un mémoire.

UE 13 - Module de professionnalisation (12 ECTS)

Ce module comprend deux volets :

Volet I : Groupes de travail

Liste des groupes pour l'année 2020/2021

- Groupe 1 Réflexion sur la sécurité collective de l'Europe : les choix budgétaires et stratégiques du fonds européen de défense (La Fondation Robert Schuman/ Sciences Po Strasbourg)
- Groupe 2 Registre de transparence de l'UE (Laboratoire SAGE/Sciences Po Strasbourg, dans le cadre d'une chaire Jean Monnet)
- Groupe 3 The rapprochement between NATO and the EU in the field of defence, (Eurocorps)
- Groupe 4 Le vote électronique - risque ou chance pour la démocratie ? (Arte)
- Groupe 5 Financement de films dans les espaces transfrontaliers Rhin Supérieur & Grande Région (Région Grand Est)
- Groupe 6 Euro-documentaire : l'Europe sociale en images (Laboratoire SAGE/Sciences Po Strasbourg/CUEJ)
- Groupe 7 Le bilinguisme et le plurilinguisme, ressources pour l'attractivité et le rayonnement de Strasbourg, métropole rhénane et capitale européenne (Eurométropole, Direction des relations européennes et internationales)
- Groupe 8 Le rapport ordinaire à l'Europe des jeunes à travers le sport (Laboratoire « Sport et sciences sociales », dans le cadre d'une chaire Jean Monnet)
- Groupe 9 Preventing and countering public provocation to commit a terrorist offence, terrorist propaganda, radicalisation, recruitment and training on the internet (Conseil de l'Europe)
- Groupe 10 Quelle stratégie de développement des publics pour le Lieu d'Europe ? Objectifs et moyens (Ville de Strasbourg / Lieu d'Europe)
- Groupe 11 How can artificial intelligence be deployed in education for building democratic competences? Directorate of Democratic Participation, Council of Europe, Education Department

Volet II : Accompagnement du projet professionnel

Atelier A : Organisation d'événements, en allemand

Tuteur : Hannes Käckmeister, Doctorant et diplômé du Master

Missions :

- Développement du réseau des anciens du master GER (travailler sur l'annuaire, mener une réflexion sur son public, promouvoir son rayonnement)
- Organisation de visites d'études et rencontres professionnelles à Strasbourg et à Kehl : ARTE, Collège doctoral européen, Euro-Institut, Centre de coopération policière et douanière, ständiges Sekretariat Oberrheinrat, Euro-Info-Consommateurs, Infobest ...
- Organisation et conduite d'une conférence sur le rôle de l'Allemagne lors de sa présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe
- Organisation et conduite d'une table ronde sur la présidence de l'Allemagne du Conseil de sécurité de l'ONU en juillet 2020

Atelier B : Organisation d'événements, en anglais

Tuteur : Adam Ffoulkes Roberts, Maître de Conférences associé

Missions :

- Organisation de visites d'étude et de conférences à Strasbourg (Parlement européen, CEDH, Conseil de l'Europe, Eurocorps)
- Organisation des voyages d'étude et d'un séminaire au Luxembourg

Atelier C : Organisation d'événements à Bruxelles, en français et anglais

Tutrice : Julia Rubeck, Policy Officer, Commission européenne, diplômée du Master

Missions :

- Organisation du voyage d'étude à Bruxelles, de la table ronde de Bruxelles et du brunch des anciens à Bruxelles

Atelier D : Réseautage professionnel

Tutrice : Anne Rouessard, Formatrice et consultante en financements de l'UE, diplômée du Master

Missions :

Cet atelier a pour objectif d'organiser des événements de réseautage à Strasbourg et des actions liées à l'insertion professionnelle des étudiant.e.s : événement sur les stages avec des étudiant.e.s sortant.e.s, rencontres professionnelles en petits groupes, pot d'hiver (à l'occasion de la remise des diplômes), journées des métiers du Master EEI, valorisation du Master à travers la réalisation du trombinoscope de la promotion et son analyse.

Atelier E : Méthodologie de la rédaction et culture journalistique

Tutrice : Anne-Camille Beckelynck, Journaliste aux DNA

Missions :

- Rédaction d'articles de fond sur des sujets d'actualité européenne, pour diffusion sur les réseaux sociaux du Master. Les étudiants pourront s'appuyer sur les institutions européennes à Strasbourg (plénières du Parlement européen, Conseil de l'Europe, Cour européenne des droits de l'homme, Centre européen des consommateurs, etc.), les événements de nature européenne organisés dans la région, ou encore le caractère transfrontalier de l'Alsace.

Chacun devra rendre un article avant la fin de l'atelier. Avoir dès la première séance l'idée d'un sujet qu'on souhaiterait traiter (et qui pourra être redéfini et éclairci pendant l'atelier) est recommandé.

Atelier F : Communication et valorisation du Master

Tutrice : Margaux Lucas, Directrice adjointe du Lieu d'Europe et diplômée du Master

Missions :

- Réflexion sur la stratégie de communication du Master 2 EEI et de la filière EE, y compris la communication interne vers les étudiant.e.s 3A et en vue du concours 4A (en relation avec l'équipe pédagogique du Master et le Service Communication de Sciences Po Strasbourg)
- Refonte et gestion du site internet du Master
- Animation des groupes et comptes Facebook, LinkedIn, Twitter et Instagram
- Rédaction de contenus sur le Master et ses activités
- Diffusion d'informations sur les activités des autres ateliers et des groupes de travail
- Publication et mise à jour régulière d'un agenda des activités du Master et des manifestations de caractère européen à Strasbourg

Séances de formation / conférences ouvertes à tou.te.s les étudiant.e.s

Séance obligatoire pour tous les étudiant.e.s :

1. Les réseaux sociaux pour votre carrière : votre nouveau CV ? Focus sur LinkedIn et Twitter avec ouverture sur Instagram, Ludovic Craïssac, Fondateur, Agence 636
2. Les réseaux sociaux pour votre carrière : votre nouveau CV ? Focus sur LinkedIn et Twitter avec ouverture sur Instagram, Ludovic Craïssac, Fondateur, Agence 636

Séances optionnelles (minimum 4 au choix, dans la limite des places disponibles – en général 30 places par séance)

3. La communication professionnelle dans le cadre de l'organisation des visites d'étude et des rencontres professionnelles (prise de contact, expression publique, rédaction professionnelle...), Adam Ffoulkes Roberts, Maître de Conférences associé (conférence en anglais).
4. La méthodologie et les outils de gestion de projet (méthodes Ivy Lee, pomodoro, Eisenhower, outils Todo, Trello, drive, ...), Anne Rouessard, Formatrice et consultante en financements de l'UE, diplômée du Master.
5. La candidature en français : CV et lettre de motivation (incluant relecture de vos documents le cas échéant), Anne Rouessard, Formatrice et consultante en financements de l'UE, diplômée du Master.
6. Excel appliqué à la gestion des activités européennes (organisation d'évènements, définition d'objectifs, élaboration d'un budget, ...), Anne Rouessard, Formatrice et consultante en financements de l'UE, diplômée du Master.
7. Les méthodes de recherche de l'information professionnelle et l'identification d'interlocuteurs au niveau des institutions européennes, Didier Meynier, Chef du Service « Formation européenne France » à l'ENA.
8. La candidature en anglais : CV et lettre de motivation (incluant relecture de vos documents le cas échéant), Alison Garnier Rivers, Consultante senior en gestion de projets européens (conférence en anglais).
9. La candidature en anglais : CV et lettre de motivation (incluant relecture de vos documents le cas échéant), ; Alison Garnier Rivers, Consultante senior en gestion de projets européens (conférence en anglais).
10. Méthodes d'organisation d'évènements, de visites d'étude et de missions d'immersion dans la recherche scientifique ; méthodologie et méthodes professionnelles ; éléments sur la rédaction d'un CV en Allemand, Hannes Käckmeister, Doctorant (conférence en allemand).
11. Séance de formation appliquée sur la rédaction d'un CV en Allemand, Hannes Käckmeister, Doctorant (conférence en allemand).
12. Le journalisme : un travail artisanal. Les notions de déontologie et de droits de la presse ; techniques d'identification de sources pertinentes, d'entretien et de rédaction ; l'importance du choix des mots, Anne-Camille Beckelynck, Journaliste aux DNA.
13. Les réseaux sociaux et l'action publique, de la communication à l'influence ? Ludovic Craïssac, Fondateur, Agence 636
14. Les stages « Bluebook » de la Commission européenne et les emplois contractuels des institutions de l'UE, Julia Rubeck, Policy Officer, Commission européenne, diplômée du Master.
15. Séance d'initiation aux concours européens, Bruno Denis, Conseiller pédagogique, Pôle « Préparation aux concours européens », Direction des Enseignements et de la Recherche (à confirmer).

Séance restreinte en visio (15 étudiant.e.s maximum, sur invitation)

16. Atelier pour former des animateurs réseaux sociaux / webmaster afin de valoriser la communication du Master, Ludovic Craïssac, Fondateur, Agence 636

Coordinateur : Adam Ffoulkes Roberts

UE 14 - Stage ou/et mémoire (18 ECTS)

Les étudiant.e.s en parcours « simple » peuvent effectuer, au choix, un mémoire ou un stage donnant lieu à un rapport écrit.

Les étudiant.e.s en double diplôme avec l'Université Europa Viadrina de Francfort-sur-l'Oder doivent rédiger un mémoire et effectuer un stage sans toutefois rédiger de rapport.

Les étudiant.e.s en double diplôme avec l'Université Jagellonne de Cracovie doivent rédiger un mémoire et peuvent, s'ils/elles le souhaitent, effectuer un stage sans toutefois rédiger de rapport.

2. INTERVENANT.E.S

AQUATIAS Christine

Maître de Conférences HDR en Études germaniques à Sciences Po Strasbourg, Christine Aquatias dirige le parcours « Politiques européennes et franco-germaniques » du Master EEI. Elle est membre du Laboratoire DynamE (UMR 7367) et chercheuse associée au Centre d'Études Germaniques Interculturelles de Lorraine. Ses travaux de recherche portent notamment sur l'histoire économique et sociale de l'Allemagne contemporaine.

BAHADIR Ali

Ali Bahadir est juriste à la Cour européenne Des Droits de l'Homme / Membre du CdP, Conseil de l'Europe

BAS Gauthier

Diplômé du Master « Politiques européennes » de Sciences Po Strasbourg en 2009, Gauthier Bas a travaillé au Parlement européen (Direction de la Communication puis assistant parlementaire) et pour un cabinet d'affaires publiques danois à Bruxelles. En 2013, il cofonde l'agence de communication Old-Continent qui emploie 6 personnes. Depuis 6 ans, l'agence conçoit et produit des campagnes et des outils de communication principalement pour des acteurs institutionnels et des ONG.

BECKELYNCK Anne-Camille

Journaliste aux Dernières Nouvelles d'Alsace

BEHR Valentin

Docteur en science politique, chercheur associé au laboratoire SAGE (Sociétés, Acteurs et Gouvernement en Europe)

BERROD Frédérique

Frédérique Berrod est professeure de Droit public, spécialisée dans le droit de l'Union, à Sciences Po Strasbourg et au Collège d'Europe de Bruges. Elle enseigne le droit institutionnel de l'UE, le droit du marché intérieur et le droit de la concurrence. Elle est responsable Master de Droit, parcours « Droit des produits de santé en Europe », de l'Université de Strasbourg.

BLUET Hugo

Ancien élève de Sciences Po Strasbourg, dont il est sorti diplômé en 2014 en « Politiques Européennes et Affaires Publiques », Hugo Bluet a commencé sa carrière à l'Autorité des Marchés Financiers où il travaille plusieurs années au sein de la Direction de la Réglementation et des Affaires Internationales. Il est notamment en charge de la négociation de la réglementation européenne relative à la gestion d'actifs. Il rejoint ensuite le cabinet PwC, où il conseille de grandes institutions financières sur leur stratégie règlementaire. Depuis septembre 2018, il travaille pour WWF France en tant que chargé de mission Finance Verte.

BOUVERESSE Aude

Professeur Agrégée de droit Public à l'Université de Strasbourg et Directrice du Centre d'Études internationales et européennes de Strasbourg

CARPENTIER Laurence

Laurence Carpentier est chargée d'orientation et d'insertion professionnelle à Sciences Po Strasbourg depuis 2009. Elle a été auparavant conseillère à l'emploi pendant 17 ans à l'ANPE / Pôle emploi, où elle était chargée d'aider les entreprises à recruter et les demandeurs d'emploi (surtout les cadres et jeunes diplômés) à trouver un poste.

CLOUET Hadrien

Hadrien Clouet est sociologue, chercheur postdoctoral au Centre de Sociologie des Organisations (CSO) et chercheur associé au Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Économique (LISE). Il conduit des recherches sur l'action publique et le travail administratif en Allemagne et en France, ainsi que sur les phénomènes de capture de l'État par les acteurs privés.

CONTER Bernard

Bernard Conter est politiste, chargé de recherche à l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). Ses travaux portent essentiellement sur l'europanisation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle. Il est également chercheur associé au Centre Emile Durkheim (Bordeaux) et enseignant à la Haute école de Louvain en Hainaut.

CRAÏSSAC Ludovic

Diplômé du Master « Politiques européennes » de Sciences Po Strasbourg et du Master « Entrepreneuriat et Projets innovants », Ludovic Craïssac est cofondateur de l'Agence 636, tournée vers l'entreprise et spécialisée dans les réseaux sociaux.

de ROMEMONT Emmanuel, Général

Diplômé de l'École de l'Air, de l'IEP de Strasbourg, de l'École de guerre aérienne aux États-Unis et du collège de l'OTAN, ancien auditeur de l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale et du Centre des Hautes Études Militaires, le général de division Emmanuel de Romémont a occupé différentes fonctions de commandement au sein de l'armée de l'Air et de la Délégation aux affaires stratégiques. Il a également été la plume du Chef d'État-major de l'Armée de l'Air et rapporteur au sein de la présidence de la commission du Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale (2008). Après avoir commandé plusieurs détachements opérationnels (Afrique, Bosnie, Irak), il commande l'État-major interarmées de Force et d'entraînement jusqu'en 2015.

DROIT Emmanuel

Ancien directeur adjoint du Centre Marc Bloch à Berlin, Emmanuel Droit est historien, professeur à l'Université de Strasbourg et membre du laboratoire DynamE (UMR 7367). Ses travaux concernent principalement l'histoire du communisme d'État, de l'éducation et du renseignement en Europe de l'Est pendant la Guerre froide. Il a notamment exploré ce terrain dans le cadre d'une habilitation à diriger des recherches dédiée à la coopération entre les polices politiques du bloc de l'Est.

EHLERMANN Nicola

Conseillère en développement international, Nicola Ehlermann intervient auprès des gouvernements notamment pour favoriser des économies inclusives et compétitives. Jusqu'à récemment elle était Cheffe du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité. Au cours d'une carrière de plus de trois décennies, elle a occupé des postes de direction, techniques, de coordination et de conseil dans diverses régions et dans des domaines tels que la lutte contre la corruption et l'amélioration de l'intégrité, le développement du secteur privé, la mobilisation des investissements étrangers et le développement des marchés financiers. Elle a publié divers ouvrages et articles sur la lutte contre la corruption et l'intégrité ainsi que l'égalité des sexes. Elle enseigne à Sciences Po Paris.

FFOULKES ROBERTS Adam

Maître de conférences associé à Sciences Po Strasbourg, Adam Ffoulkes Roberts est co-responsable du Master « Études européennes et internationales », où il se charge notamment des activités de professionnalisation, de la coordination des groupes de travail et de

l'organisation des voyages d'étude. Après ses études à Londres, Adam Ffoulkes Roberts a travaillé 5 ans à Bruxelles sur les programmes d'éducation et de formation de la Commission européenne. Depuis 1995, il est consultant et traducteur indépendant pour des projets et programmes européens dans les domaines des ressources humaines, de la politique régionale et de l'innovation. Il compte parmi ses clients des entreprises (Mercedes-Benz, Volvo, Groupe Accor...), des associations (ACEA, ADEA, CRPM...) et des universités (Lorraine, Maastricht, Luxembourg...).

GASPARINI William

Professeur à l'Université de Strasbourg, William Gasparini est directeur de l'École doctorale « Sciences humaines et sociales. Perspectives européennes ». Il est également titulaire d'une chaire Jean Monnet en sciences sociales du sport. Ses recherches portent sur l'analyse des transformations des organisations et des politiques sportives à partir de l'étude des enjeux et des acteurs du sport.

HADJIISKY Magdaléna

Magdaléna Hadjiisky est Maître de Conférences en science politique à Sciences Po Strasbourg depuis 2005. Intitulée *De la mobilisation citoyenne à la démocratie de partis. Participation et délégation politiques dans la nouvelle démocratie tchèque (1989-1996)*, sa thèse de doctorat, soutenue en 2004 à l'IEP de Paris (CERI), a nécessité une enquête de terrain de deux ans et demi en République tchèque. Parallèlement à cette recherche sur les dynamiques de mobilisation et professionnalisation politiques, elle s'est intéressée aux transformations de l'État postcommuniste à travers l'analyse de la réforme de la fonction publique tchèque.

Plus récemment, Magdaléna Hadjiisky a exploré la production et la diffusion de l'expertise internationale en menant une recherche sur les activités de l'OCDE dans le domaine de la « gouvernance publique ». Membre du laboratoire SAGE (Sociétés, Acteurs et Gouvernement en Europe), elle est co-responsable de son Axe 3, « Production, circulation et critique des savoirs ».

HAMADI Nora

Diplômée en science politique (Université Paris-Nanterre), Nora Hamadi est journaliste, spécialiste des questions européennes.

HATZIDIAKOS Andreas

Policy Officer, European External Action Service

HEIKKILA Satu

Lawyer at the Registry of the European Court of Human Rights

HUBE Nicolas

Professeur à l'Université de Metz, Nicolas Hubé est membre du Centre de recherche sur les médiations (CREM). Spécialisé dans une sociologie politique comparée de la communication, il travaille sur le journalisme et la communication politique en Europe. Il a beaucoup étudié les terrains français, allemands et bruxellois sur le 20^e siècle.

KÄCKMEISTER Hannes

Hannes Käckmeister est doctorant en science politique (SAGE, UMR 7363). Il effectue sa thèse, portant sur la prise en charge de « mineurs isolés » en France et en Allemagne, en partenariat avec l'Université Pédagogique de Fribourg-en-Brisgau. Il est membre du programme doctoral international (promotion Albert Einstein) de l'Université de Strasbourg. Hannes Käckmeister a suivi le double cursus franco-allemand en science politique proposé conjointement par l'Université d'Eichstätt et l'IEP de Rennes. Il est

également diplômé du Master 2 « Politiques européennes et franco-germaniques » à Strasbourg.

KOWALSKI Krzysztof

Diplômé en administration publique et en anthropologie culturelle Krzysztof Kowalski est docteur en histoire de l'Université de Jagellonne à Cracovie. Il est Maître de conférences à l'Institut d'Études Européennes de l'Université Jagellonne. Il est responsable pour la Pologne du programme de double diplôme de Master porté conjointement par l'Institut d'Études Européennes de l'Université Jagellonne et Sciences Po Strasbourg. Ses recherches portent sur les politiques symboliques de l'Union Européenne et sur les politiques de la culture européenne.

LAM Claudia

Adviser at the Office of the Commissioner for Human Rights (Council of Europe)

LANGLAIS Alexandra

Alexandra Langlais est chargée de recherche au CNRS à l'Institut de l'Ouest : droit et Europe (IODE-Rennes) et responsable de l'axe « Environnement, Changements globaux et ressources naturelles » de son laboratoire. Elle est juriste en droit de l'environnement. grande partie de ses recherches est consacrée au droit de la biodiversité généralement en lien avec l'activité agricole.

LEMMENS Paul

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme, Paul Lemmens a exercé successivement les fonctions d'Avocat au barreau de Bruxelles, d'Auditeur puis Conseiller au Conseil d'Etat et d'Assistant puis Professeur à l'Université de Louvain. Il a également été membre de la Commission consultative des droits de l'homme (Nations Unies, Kosovo) de 2007 à 2012 et est actuellement Juge à la Cour de Strasbourg, élu au titre de la Belgique.

LOZAC'H Valérie

Docteure en sociologie de l'IEP de Paris et habilitée à dirigée des recherches en science politique (Université de Nanterre), Valérie Lozac'h est professeure de science politique à Sciences Po Strasbourg et membre du laboratoire SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe). Ses travaux portent sur l'action publique locale en Allemagne, la représentation des intérêts locaux en Europe, la réforme de l'État en contexte postcommunisme et les usages politiques des savoirs. Elle est responsable du Master « Études européennes et internationales » et du double diplôme de Master pluridisciplinaire sur les questions européennes associant les universités de Strasbourg et de Francfort-sur-l'Oder, Allemagne (cursus intégré de l'Université franco-allemande de Sarrebruck).

MALFERRARI Luigi

Luigi Malferrari est membre du service juridique de la Commission européenne (équipe « concurrence »). Il est également chargé de cours (EBS Wiesbaden) et membre du comité de rédaction de la *Europäische Zeitschrift für Wirtschaftsrecht*. Il est diplômé d'une maîtrise en droit (Laurea in giurisprudenza) à l'Université de Bologne, d'un LL.M. à la Harvard Law School (boursier Fulbright) et d'un doctorat en droit à l'Université de Heidelberg (boursier DAAD). Luigi Malferrari est un ancien collaborateur du cabinet d'avocats international Lovells (Bruxelles), ancien référendaire du juge M. La Pergola (Cour de justice de l'UE) et des juges Mme Trstenjak et M. Wahl (Tribunal de l'UE), ancien legal officer au sein de la Direction générale du marché intérieur et des services (Commission européenne).

MASCOLO GIL Tenile

Tenile Mascolo Gil est juriste spécialisée dans le Droit d'asile. Elle a de l'expérience aussi bien auprès de juridictions administratives qu'auprès d'associations travaillant directement

avec des demandeurs d'asile et réfugiés dans le Bas-Rhin. Docteure en Droit public de l'Université de Strasbourg et en Droits de l'Homme de l'Université de São Paulo, elle est également titulaire d'un Master en Droits de l'homme à l'Université Robert Schuman et a obtenu le diplôme de *Bacharel em Direito* à l'Université Uniritter au Brésil.

MERELLE Loreline

Diplômée du Master « Politiques européennes » de Sciences Po Strasbourg, Loreline Merelle a été journaliste à Bruxelles. Elle travaille aujourd'hui comme rédactrice-présentatrice à Arte.

MEYNIER Didier

Chef du Service « Formation européenne France » à l'Ecole nationale d'administration, Didier Meynier est titulaire d'un DEA de droit communautaire (Université de Strasbourg) et d'un Master d'études juridiques européennes (Université de Barcelone). Il est responsable de la coordination de l'offre de formation continue sur les questions européennes à l'attention des administrations françaises, des écoles de service public et des élus locaux. Il travaille à la mise en place de partenariats et de dispositifs de formation qui intéressent l'élaboration des politiques de l'UE ou qui concernent leur mise en œuvre territoriale. Didier Meynier a travaillé auparavant au sein des institutions européennes en tant qu'attaché parlementaire de 1993 à 1997. Il a notamment été responsable du fonctionnement d'un intergroupe dédié à la politique audiovisuelle européenne. Il a déteu ensuite différentes responsabilités au sein des collectivités territoriales françaises de 1997 à 2005, où il a successivement exercé les fonctions de conseiller technique en cabinet, de responsable du suivi des contractualisations et du financement des grands projets puis de responsable de la direction des études et de la prospective.

MICHEL Hélène

Professeure de science politique à Science Po Strasbourg et membre de l'Unité de recherche du CNRS et de l'Université de Strasbourg SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe), Hélène Michel est spécialiste de la sociologie de l'Union européenne, en particulier des groupes d'intérêt européens, qu'il s'agisse des cabinets de consultant, des organisations de la société civile ou des organisations syndicales et patronales. Elle a publié différents articles et ouvrages dans ce domaine. Depuis 2019, elle est titulaire de la [Chaire Jean Monnet](#) « Sociologie politique de la transparence européenne: Acteurs, instruments et citoyens » au sein de laquelle elle développe des recherches et activités pédagogiques sur la transparence en lien avec le Master « Études européennes et internationales ».

MICHON Sébastien

Directeur de recherche au CNRS et membre du laboratoire SAGE (Sociétés, acteurs et gouvernement en Europe), Sébastien Michon est spécialisé en sociologie politique et en méthodes quantitatives. Ses recherches portent sur les élites politiques (membres de gouvernement et eurodéputés), la sociologie des équipes parlementaires et des collaborateurs politiques (entre autres au Parlement européen) et les carrières dans les métiers de l'Europe politique.

<http://sage.unistra.fr/membres/chercheurs-cnrs/michon-sebastien/>

<http://unistra.academia.edu/S%C3%A9bastienMichon>

MONAR Jörg

Professor Jörg Monar is Rector of the College of Europe (Bruges/Natolin, Warsaw campuses) since 1 September 2013. His former positions include Director of the Department of Political and Administrative Studies of the College of Europe (2008-2013), Professor of Contemporary European Studies and Co-Director of the Sussex European Institute, University of Sussex (Brighton, UK), EU Marie Curie Chair of Excellence and Director of the SECURINT project on EU internal security governance at the Robert Schuman

University in Strasbourg (France), Professor of Politics and Director of the Centre for European Politics and Institutions at the University of Leicester (UK), and Director for the Institute for European Politics (IEP) in Bonn (Germany). In addition to his research and teaching functions Professor Monar also held consultancy assignments with the European Parliament, the European Commission, the Planning Staff of the German Ministry of Foreign Affairs, the Dutch Scientific Council for Government Policy (WRR, The Hague), the German Bundestag, the French Commissariat général au Plan (Paris) and the British House of Lords and House of Commons (London). He has also been elected a Fellow at the Royal Historical Society (London).

Professor Monar holds a Ph.D. in Modern History (University of Munich, 1989) and in Political and Social Sciences (European University Institute, 1991). He is the author of over 200 articles and books on the political and institutional development of the EU, EU justice and home affairs and EU external relations. He is also a founding editor of the European Foreign Affairs Review.

PEINAUD Franck

Conseiller sécurité et contre-terrorisme auprès de l’Ambassadeur de l’UE en Tunisie, Franck Peinaud a co-rédigé *L’Europe face au terrorisme* aux éditions Nuvis. Il est également doctorant en Histoire moderne et contemporaine à l’Université de Bordeaux sous la direction du Professeur Sébastien LAURENT (*La politique européenne de lutte contre le terrorisme et les pays tiers : le cas de la coopération bilatérale avec la Tunisie depuis la révolution de 2011*).

PELLEN Cédric

Cédric Pellen est Maître de Conférences en science politique à l’Université de Strasbourg et membre du laboratoire SAGE. Il enseigne l’actualité de l’Union européenne au Centre Universitaire d’Enseignement du Journalisme (CUEJ) et coordonne le double diplôme en études européennes entre Sciences Po Strasbourg et l’Université Jagellonne de Cracovie. Après avoir travaillé pendant plusieurs années sur la structuration du champ politique polonais postcommuniste, il consacre ses recherches actuelles, d’une part, aux élargissements orientaux de l’Union européenne et, d’autre part, à la représentation politique des Français de l’étranger.

POUPONNEAU Florent

Florent Pouponneau, Maître de Conférences en science politique à Sciences Po Strasbourg, est responsable du parcours « Sécurité européenne et stabilité internationale » (SESI) du Master EEI. Ses travaux sur la politique étrangère et la politique anti-terroriste françaises abordent la question de la structuration de l’espace international.

ROA BASTOS Francisco

Maître de Conférences en science politique à Sciences Po Strasbourg et responsable du Master « Communication politique et institutionnelle », Francisco Roa Bastos est spécialiste des questions européennes et des partis politiques. Il travaille, plus généralement, sur les pratiques de légitimation du pouvoir politique.

ROUESSARD Anne

Consultante et formatrice en financements de l’UE pour le cabinet Européenne qu’elle a fondé, elle dispose d’une expérience de plus de 15 ans dans la gestion des fonds européens en France. Elle a été à la fois gestionnaire et bénéficiaire de fonds UE, pour des projets de taille variée, cofinancés par des programmes européens différents. Elle est formatrice sur ces questions pour l’IEP, l’ENA et l’INET.

ROWELL Jay

Jay Rowell est Directeur de Recherche au CNRS en sociologie politique, ancien directeur du Groupe de Sociologie Politique Européenne et membre du laboratoire SAGE (Société, acteurs et gouvernement en Europe).

<http://sage.unistra.fr/membres/chercheurs-cnrs/rowell-jay/>

SCHMELTER Mischa

Diplômé du Master « Politiques européennes » en 2008, Mischa Schmelter a débuté sa vie professionnelle en tant que Chargé de mission à la Délégation générale de la Région Rhône-Alpes à Bruxelles, avant de rejoindre la Région Alsace, Direction de l'Europe et de l'International, où il occupe les fonctions d'instructeur de projet, puis de responsable de la programmation stratégique auprès du programme INTERREG Rhin supérieur. En 2017, il rejoint la Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire de la Région Grand Est où il est désormais en charge de la politique culturelle transfrontalière et européenne.

SCHMITT Mélanie

Mélanie Schmitt est Maître de Conférences HDR en droit privé à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit), auteure d'une thèse de doctorat consacrée à « L'autonomie collective des partenaires sociaux dans l'ordre juridique communautaire » et experte auprès de l'Institut syndical européen (Bruxelles).

SCHWANDER David

David Schwander est administrateur à la Commission européenne. Il est diplômé de Sciences Po Strasbourg et du Collège d'Europe à Bruges. Après un Master en droit, il rejoint une association bancaire européenne où il travaille pendant sept ans dans le domaine de la législation des services financiers. Il intègre ensuite la Commission européenne en 2008, où il devient auditeur au sein du Service d'Audit Interne, rejoint ensuite l'équipe Anti-Blanchiment à la Direction générale MARKT puis DG Justice où il suit les négociations de la 4ème directive anti-blanchiment et les activités du Groupe d'Action Financière (GAFI).

THONIER Jean-Paul, Général

Jean-Paul Thonier est Général de Corps d'Armée (2S) et officier des Troupes de Marine, Grand Officier de la Légion d'Honneur - Grand Officier de l'Ordre National du Mérite, Chef de corps du 2^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine (1994-1996), Commandant de la 9^{ème} Brigade d'Infanterie de Marine (2003-2005). Il a participé à dix opérations militaires de maintien ou de rétablissement de la Paix sous mandat national, européen ou onusien et a été particulièrement impliqué dans les différentes crises qui ont concerné l'Afrique francophone au cours de ces vingt-cinq dernières années. Il a notamment commandé de mai à septembre 2003 la force européenne ARTEMIS en Ituri dans l'est de la RDC lors de la première opération militaire de l'UE en Afrique.

VAHLAS Alexis

Alexis Vahlas est Maître de Conférences HDR à Sciences Po Strasbourg, après un doctorat en droit international de l'Université Paris II, une mention au Concours général de science politique et un prix d'excellence de l'Université de Montréal. En tant que praticien, il a été conseiller diplomatique (Polad) de l'OTAN d'abord en Bosnie-Herzégovine en 2003, puis de 2006 à 2010 à l'état-major de l'OTAN à Naples, en charge des Balkans, de l'opération maritime antiterroriste en Méditerranée Active Endeavour, de la mission de formation de l'OTAN en Iraq, de la première opération anti-piraterie ainsi que du Dialogue méditerranéen. Il a également été expert de l'Union européenne dans le cadre de jumelages visant à réformer les ministères des affaires étrangères des Balkans occidentaux et a participé comme observateur de l'OSCE à des missions d'observation lors d'élections législatives. Il est

actuellement conseiller politique du général commandant la défense aérienne et les opérations aériennes françaises.

Rattaché au Centre d'études internationales et européennes (CEIE), ses recherches portent principalement sur les crises de l'État moderne et les différentes conceptions de la souveraineté.

VON DER BURCHARD Hans

Hans von der Burchard, ancien étudiant du Master « Politiques européennes » (2014/2015), est journaliste politique pour le journal POLITICO Europe à Bruxelles. Il suit la Commission Européenne, le Conseil Européen ainsi que d'autres institutions européennes. Il écrit régulièrement sur l'influence des politiques nationales sur la politique européenne et a également publié sur des scandales à Bruxelles, comme par exemple des cas de harcèlement dans les institutions.

ZEITOUN Jérémie

Diplômé du Master « Politiques européennes » de l'IEP de Strasbourg, Jérémie Zeitoun a été conseiller énergie de l'eurodéputé luxembourgeois Claude Turmes (Verts/ALE). Il est aujourd'hui assistant parlementaire de l'eurodéputé écologiste Tilly Metz.